



Messages de nos conseillers Ecolo



Et voilà, après huit ans en tant que conseiller communal Ecolo, je passe la main à Laurent Masson à qui je souhaite plein de bonnes choses pour cette nouvelle législature. Durant ces huit années, j'ai eu beaucoup de plaisir à accomplir la tâche que vous, chers électeurs Lasnois, m'avez confiée.

Bien entendu, la fonction de conseiller communal dans la minorité ("l'opposition", diront certains) n'est pas toujours des plus faciles, ni des plus paisibles.

Mais j'ai pu apporter la touche « Ecolo » dans les dossiers où il nous semblait important d'intervenir :

- la mobilité, surtout la douce (trottoirs, pistes cyclables)
- les économies d'énergie avec, entre autres, des audits énergétiques de divers bâtiments communaux,
- la gestion des déchets tant domestiques que verts,
- nombre d'avis et suggestions émis lors de l'examen des budgets et des comptes annuels.

Des déceptions ? oui, il y en a :

- le retard accumulé dans la révision du RCU;
- le long parcours pour la réalisation de certains travaux, comme la nouvelle classe de l'école de Placenoit qui, heureusement, est enfin en voie de finition;
- le peu de réalisations en matière de logement, même si le projet d'aménagement de logements sociaux à La Closière, après de nombreuses années d'attente et de tergiversations, semble enfin être en voie de réalisation;
- l'enrôlement de la taxe sur les immeubles inoccupés et ou inachevés : le résultat pour cette taxe, bien que budgétisée, égale zéro depuis plusieurs années;
- retard dans les travaux d'aménagement des sentiers...

Il reste encore beaucoup de travail pour la nouvelle équipe et je souhaite sincèrement qu'elle puisse tenir les promesses faites lors de la campagne électorale.

Ecolo ne manquera pas de les rappeler, tout en formulant des propositions.

Michel KAYE
conseiller communal sortant
et conseiller à l'Action Sociale



Nos remerciements pour 2012 ... et nos vœux pour 2013 !

Tout d'abord, nous remercions vivement les 757 Lasnois qui nous ont accordé leur confiance lors des élections communales du 14 octobre. Cela nous permet de conserver notre siège au conseil communal, siège que j'aurai l'honneur d'occuper, mais aussi d'obtenir pour la première fois un siège au conseil de l'action sociale

de la commune, lequel sera occupé par Michel Kaye.

Ecolo est le seul parti de l'opposition à avoir progressé. Notre progression n'a toutefois pas été suffisante pour obtenir un second conseiller communal comme nous l'espérions, mais ce n'est que partie remise ! Nous avons souhaité bon travail à l'ensemble du nouveau collège échevinal lors de la séance d'installation du conseil communal le 3 décembre. Nous espérons que la politique qui sera menée par le nouveau collège, sera à la hauteur du résultat électoral obtenu. La responsabilité est importante: le niveau communal représente la moitié des investissements publics en Belgique, et c'est à ce niveau que se prennent les décisions qui ont le plus grand impact sur notre cadre de vie. Nous espérons en particulier des réalisations dans les domaines suivants :

- le logement (notamment pour enrayer la fuite de notre commune par les jeunes, mais aussi pour favoriser l'offre de logements adaptés pour les personnes âgées),
- la mobilité douce,
- l'utilisation rationnelle de l'énergie (nous souhaitons que Lasne vise à l'exemplarité à cet égard),
- la protection de l'environnement,
- l'accueil de la petite enfance,
- la solidarité envers les plus démunis ici ou ailleurs, ou encore
- la qualité des repas servis par la commune...

Pour notre part, nous entendons mener ce qu'il est coutume d'appeler une "opposition constructive". Pour ce faire, nous serons évidemment à votre écoute au cours des six prochaines années. N'hésitez jamais à nous contacter pour toutes ces questions ou à propos de la gestion communale.

Nous terminons par le plus important : souhaiter à chacun et à chacune d'entre vous une merveilleuse année 2013 !

Laurent MASSON
conseiller communal entrant

LA GESTION DES DECHETS MENAGERS :

un choix réaliste proposé par ECOLO

L'année 2012 se termine et n'apporte pas de très bonnes nouvelles quant aux frais engendrés par les immondices et les déchets ménagers.

Un décret de la région wallonne impose depuis 2007 aux communes l'application du coût-vérité, dit également "principe du pollueur - payeur".

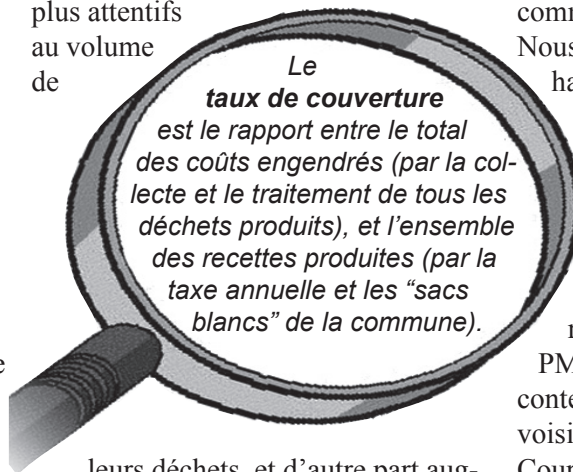
Ce décret prévoit une progressivité du taux de cette couverture du coût-vérité à partir de 2008 pour arriver en 2013 à un taux compris entre 95 et 110 %.

En 2012, à Lasne, la production de déchets ménagers a augmenté ainsi que les frais de leur traitement. Lors de l'élaboration du budget 2013, il est apparu que le taux de 95 % du coût-vérité ne pourrait pas être atteint si les recettes sont maintenues au niveau de 2012.

A diverses reprises, les commissions communales "Déchets" et "Finances" se sont réunies pour examiner tous ces chiffres et envisager les mesures né-

cessaires pour respecter les obligations prévues par la région wallonne.

La conclusion de ces discussions était qu'il fallait d'une part sensibiliser davantage les citoyens à être plus attentifs au volume de



leurs déchets, et d'autre part augmenter les recettes.

Parmi les options examinés, le principe "pollueur-payeur", que nous avons toujours défendu, a été retenu, et c'est ainsi que la taxe annuelle n'a été modifiée que modérément (pour certains

ménages, elle est même diminuée), tandis que le prix du sac poubelle "blanc" a été fixé à 1,25 € à partir de 2013. Ces dispositions ont été votées à l'unanimité lors du dernier conseil communal de la précédente législature.

Nous ne pouvons qu'inciter chaque habitant à être plus attentif à la production de ses déchets en évitant au maximum l'achat de produits sur-emballés, en favorisant l'achat en vrac et le compostage tant des déchets de jardins que de cuisine, en triant selon les recommandations (papiers, verre, PMC...), et en utilisant les parcs à conteneurs situés dans les communes voisines (Rixensart, Ottignies-LLN, Court-St.-Étienne, Genappe).

Enfin, rappelons une fois encore que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Michel KAYE



La chronique du Conseil Communal

(3, 13 et 18 décembre 2012)



3 décembre :

C'est la première réunion du nouveau conseil communal. Après les prestations de serment, le pacte de majorité (désignation du nouveau collège échevinal) a été adopté. A cette occasion, Ecolo s'est abstenu tout en souhaitant bon travail au nouveau collège.

13 décembre :

- Aménagement de trottoirs route de Genval, entre le Messenger de Bruxelles et le terrain de football, a été voté. Ecolo salue cette réalisation, mais aimerait que la réalisation de trottoir et piste cyclable le long de l'ensemble de la route de Genval soit traitée comme prioritaire.
- Remplacement des châssis vétustes par des nouveaux pour la cure de Lasne. L'échevin des travaux, Mr Mevisse, a indiqué vouloir s'orienter vers des châssis en PVC. Si l'on peut se réjouir de la réalisation de travaux d'isolation, Ecolo souligne que sur un plan environnemental, le bois constitue une option nettement meilleure que le PVC, notamment parce que le processus de fabrication et d'élimination de ce dernier émet de nombreux polluants toxiques. Au vote, l'option PVC est maintenue par la majorité, la minorité votant contre ou s'abstenant: à suivre.

18 décembre :

Adoption du budget 2013. Ce budget a été présenté par l'échevine des finances, Mme Cottin-della Faille, comme un budget de transition couvrant pour l'essentiel des projets déjà mis en œuvre par le précédent collège. Les travaux de voirie et la construction des nouvelles infrastructures sportives sur le site du R.C.S. Ohain représentent près de 70% du service extraordinaire du budget. Le logement fait à nouveau figure de parent pauvre, puisque l'aménagement des logements sociaux de la Cloisière - un projet initié il y a 8 ans déjà - est la principale mesure prévue. Ecolo s'est abstenu lors du vote.

Prochaines réunions du Conseil communal en 2013:

29 janvier, 26 février, 26 mars.

Laurent MASSON



UNE MEILLEURE POLITIQUE DE L'ENERGIE ?

Les lasnois en redemandent !

“Notre société est confrontée à deux défis majeurs : lutter contre le dérèglement climatique causé par l'activité humaine et se préparer à la diminution des matières premières, et à l'inévitable poursuite de la flambée de leur prix ! Pour Ecolo, il s'agit d'une urgence politique, où il est du devoir de chaque niveau de pouvoir – et donc également du niveau communal – de prendre des mesures précises pour, d'une part, réduire la consommation d'énergie et les émissions de Gaz à Effet de Serre et d'autre part aider les citoyens à alléger leurs factures d'énergie. En effet, la proportion des revenus consacrés à l'énergie est trop élevée pour les bas revenus, et l'énergie sera certainement la question sociale du XXIème siècle.” (extrait de notre programme pour les élections communales) Trouvez le texte complet sur notre site www.lasne.ecolo.be

En ce début de législature il faudrait faire le bilan des mesures prises par la commune pour économiser l'énergie et se fixer des objectifs pour les six prochaines années.

Pour le plus long terme, plusieurs études faites en France¹⁾ et en Belgique²⁾

montrent qu'il est possible d'obtenir dès 2050, que toute l'énergie consommée provienne de sources renouvelables. Pour atteindre cet objectif, les domaines dans lesquels il faut investiguer et agir sont d'abord, et dès à présent, la sobriété énergétique et l'efficacité énergétique, mais également l'augmentation de la production d'énergie renouvelable.

La commune, en contact quasi quotidien avec les citoyens, est bien placée pour contribuer à ces efforts. Un service Energie existe d'ailleurs au sein de l'administration communale et la grande réussite de la dernière “Ballade des

3 piliers
pour que toute l'énergie consommée provienne de sources renouvelables:
1. la sobriété énergétique
2. l'efficacité énergétique
3. l'augmentation de la production d'énergie renouvelable

Energistes” montre bien que c'est un sujet auquel les habitants sont sensibles.

Des initiatives ont ainsi été prises spontanément par de nombreux Lasnois.

Cela va dans le bon sens, mais les études citées montrent que la seule incitation ne permettra pas d'atteindre les objectifs de réduction de consommation. Chargée d'appliquer et de contrôler la réglementation en matière d'urbanisme à travers la délivrance de permis de construire, la commune a un rôle important à jouer pour accélérer le mouvement vers l'urbanisme durable.

Encore faut-il que le règlement d'urbanisme (RCU) incorpore ce souci.

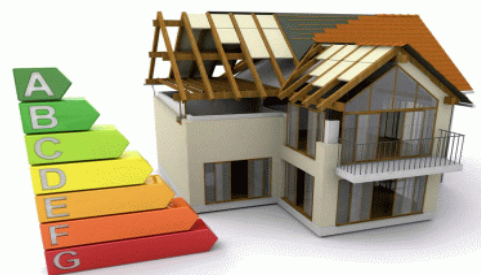
Il est donc urgent que ce RCU soit mis à jour en introduisant des prescriptions pour des habitats sobres en énergie. Des règlements nationaux et provinciaux introduiront des obligations pour les nouvelles constructions, mais notre commune peut faire plus, étant donné le revenu moyen élevé de ses habitants.

C'est d'ailleurs un bon investissement, vu le coût croissant de l'énergie.

Daniel DEKKERS

1) Manifeste NEGAWATT - Réussir la transition énergétique, Actes Sud - 2012

2) Vers 100 % d'énergie renouvelable en Belgique à l'horizon 2050, Bureau fédéral du plan, l'Institut flamand des technologies (VITO) et l'Institut de conseil et d'études en développement durable (ICEDD) - 12 décembre 2012



La maison de basse consommation: une option réaliste pour de nombreux lasnois!

Trucs et astuces simples et naturels

Aujourd'hui, mettons les peaux de citron à l'honneur par 3 'trucs' utilisés au Maroc.

1. Pour nettoyer les objets en cuivre :

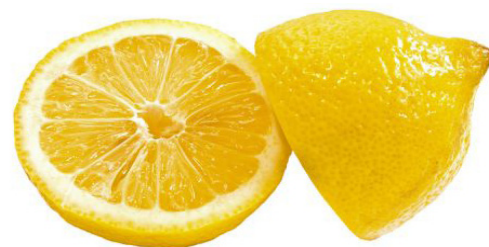
bien frotter le cuivre avec la partie intérieure de la peau du citron, imprégnée de Vim ou de bicarbonate de soude. Laissez agir 10 minutes, puis lavez à l'eau chaude et séchez avec un chiffon doux.

Vous pouvez aussi faire une pâte en mélangeant le jus de citron au Vim ou au bicarbonate de soude. Etaler la pâte sur le cuivre, laisser agir, puis laver et sécher (mais je préfère utiliser le jus du citron dans ma salade...).

2. Pour faire disparaître ou prévenir les taches brunes qui vieillissent la peau de nos mains : caressez le dos de vos mains et des doigts avec la peau du citron (côté intérieur) et laissez sécher vos mains ainsi citronnées.

3. Profitez aussi du geste pour masser vos ongles avec cette peau, ils seront renforcés.

N. B. Pour conserver un citron coupé en deux, versez dans une coupe quelques gouttes de vinaigre, placez-y le citron la face intérieure vers le bas, couvrez d'un verre et placez au réfrigérateur. Cela évitera son dessèchement.



Monique DEKKERS

SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Ecolo dénonce le manque de concertation avec les acteurs de terrain

Le 14 décembre 2012, le gouvernement fédéral a adopté l'avant-projet de loi de la Ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet, concernant les sanctions administratives communales (SAC). Pour Ecolo, l'adoption de ce projet de loi, qui réforme et étend le cadre légal des SAC, illustre une nouvelle fois la rupture entre le gouvernement fédéral et les acteurs de terrain concernés.

Annoncé depuis plusieurs mois, il a en effet déjà provoqué de vives réactions critiques dans le secteur de la jeunesse, qui refuse l'élargissement des sanctions administratives communales aux jeunes dès 14 ans. Il s'agit d'une réponse disproportionnée et stigmatisante par rapport au problème des incivilités.

La Ministre Milquet annonce aussi que le pouvoir de sanctionner certaines infractions du Code pénal, qui était jusqu'à présent la prérogative du pouvoir judiciaire, pourrait dorénavant être exercé par les com-

munes. Ce transfert d'une partie supplémentaire du pouvoir judiciaire aux communes est problématique, vu l'absence de garanties juridiques telles que prévues par le code judiciaire.

Les autorités communales pourront également décréter sans contrôle ce qui est acceptable ou non dans certains espaces publics. Il s'agit là d'une restriction claire des droits fondamentaux.

Pour les écologistes, une réforme des sanctions administratives communales aurait pu permettre d'entamer un travail concret et utile pour combattre au mieux le phénomène des incivilités et le sentiment d'insécurité de nos concitoyens. Dans la pratique, le projet du Gouvernement ne va rien résoudre, mais, par contre, stigmatise les jeunes et porte atteinte aux libertés individuelles.

Michel KAYE

(*) : plus d'info sur <http://www.justice-en-ligne.be/article488.html>

S'entraider entre voisins... et pourquoi pas à Lasne ?

Alex répare un meuble pour ..., Sophie garde le chat de ..., Paulo accroche des cadres chez Fabrice, qui initie ... à internet, etc.

Vous l'avez compris, il s'agit d'offres provenant d'un SEL.

SEL signifie "Système d'Echange Local". Ces échanges ne se basent pas sur les lois du marché, le profit, la richesse financière, ni sur l'idée de rentabilité ou de compétitivité, mais sur la simple solidarité.

Le SEL est un réseau dont les membres échangent entre eux des services (non professionnels) et du savoir(-faire). Parfois aussi, on se prête des objets ou on les cède, par exemple des produits de nos jardins.

Comme il s'agit le plus souvent d'échanger du temps, la valeur est sim-

plifiée à l'extrême de façon à favoriser la solidarité et le lien social. Une heure d'échange vaut une heure, que l'on ait fait une tâche qualifiée ou non, que l'on ait fait du nettoyage ou donné un cours de physique quantique.

L'intérêt fondamental des SEL est de permettre l'échange de services au sein d'un groupe, en éliminant le recours à l'argent.

L'association est locale: les membres peuvent se rencontrer facilement.

Convivialité et confiance sont les valeurs essentielles des SEL. Il en existe plusieurs en Brabant Wallon: sur le site <http://selcoupdepouce.be/> on peut voir la liste des "SEL" existants dans les environs immédiats (Villers, Court-Saint-Etienne, Genappe, Otti-

gnies-Louvain-la-Neuve, Mont-Saint-Guibert, Waterloo, Rixensart...)

Visitez ce site sans hésiter pour vous rendre compte de ce que les "SEL" peuvent vous apporter.

Michel KAYE

**Saviez-vous que... même Néchin a son SEL?
La preuve: voici son logo !**



(N'y cherchez pas 'Gégé': il est parti ailleurs !)

RECOLTES PAPIERS, CARTONS ET SACS BLEUS

Une idée d'entraide et d'économie de surcroît

Cette idée m'est venue à la nouvelle année, lors d'une petite conversation avec les préposés au ramassage de nos papiers et cartons. Elle s'appliquerait aussi aux sacs bleus. Elle a été très bien accueillie par les travailleurs concernés:

si entre voisins nous regroupions autant que possible ces déchets en un lieu unique (devant une de nos maisons, au choix bien sûr), nous limiterions les arrêts et démarrages fréquents de ces gros camions et ceci simplifierait grandement les manipulations des ouvriers.

Bien sûr, il ne s'agit là que d'un petit

geste, mais qui ne demande pas beaucoup d'efforts, qui a un certain impact sur les dépenses d'énergie, sur la pollution provoquée par les démarrages répétés (tous les 3-4 mètres parfois) et certainement sur la satisfaction des travailleurs. Bref, un petit geste "durable" et sympathique à concrétiser entre voisins.

Qu'en pensez-vous?

Monique DEKKERS

Mise en page :

Pol Jansegers

Courriel:

pol.jansegers@gmail.com



Éditeur responsable : Lionel Dellis

15bis, rue d'Aquinot, 1380 Lasne

Tél : 02/ 652 01 04

Courriel: lion11279@ecolo-lasne.be

